

Qui peut bénéficier de cet accompagnement qui comprend une évaluation énergétique de mon logement ? Y-a-t-il des conditions de revenus ?

- Toutes les personnes ayant dans un **LOGEMENT INDIVIDUEL** souhaitant **UNE APPROCHE GLOBALE DU LOGEMENT**. Propriétaires occupants, bailleurs, locataires, usufruitiers, nu propriétaires... Pour bénéficier de cet accompagnement vous devez être **AU DESSUS** des plafonds à la fin de cette FAQ (le calcul se fait en faisant la somme des revenus fiscaux de référence et nombre de personnes sur l'avis d'imposition)
- **POUR NE PAS ENGAGER D'EFFET "AUBAINE" LA RÉALISATION DE CETTE PRESTATION EST A LA SENSIBILITÉ DE RENO23 QUI SE RESERVE LE DROIT DE NE PAS PROPOSER CETTE PRESTATION LORSQU'ELLE N'EST PAS JUSTIFIÉE.**
- Pour éviter tous risques de double prise en charge, les ménages, répondant aux conditions de ressources Bleu et Jaune MaPrimRénov' ne devront pas être accompagnés dans un parcours Habiter Mieux Sérénité

Quel est le prix de cet accompagnement ?

- Il est **ENTIÈREMENT GRATUIT pour le ménage**. Il est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat via le programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique).

Qu'est ce que c'est que ce document d'engagement ? Je vais être obligé de faire les travaux ?

- Le document d'engagement que vous signerez **NE CONSTITUE PAS UNE OBLIGATION DE TRAVAUX**. Il sert à donner le contexte de notre intervention vis à vis de nos financeurs et vous informer sur le contenu de la prestation pour ne pas engager de quiproquo. Si vous souhaitez annuler cet engagement, vous devrez adresser un courrier ou mail attestant votre souhait de ne pas réaliser en évoquant la raison (ne pas faire les travaux pour l'instant, ne pas faire tout d'un coup, ne faire qu'un seul type de travaux, étaler les travaux sur plusieurs années...)

Puis-je mettre un terme au projet ?

- Oui, à tout moment, par **COURRIER OU MAIL** de votre part. Vous serez libre de le reprendre dans la limite de 18 mois à compter de la signature de l'engagement

Pouvez vous m'en dire plus sur l'évaluation énergétique que vous ferez ?

- Une évaluation énergétique **N'EST PAS** un audit énergétique, l'évaluation est un "audit allégé". C'est un document d'orientation fiable mais qui ne se substitue aucunement à un audit énergétique qui est réalisé par des bureaux d'études (liste des contacts de bureau d'études sur www.faire.gouv.fr). C'est une étude simplifiée.

Quel artisan dois-je choisir ?

- **VOUS SEREZ TOUJOURS LIBRE DU CHOIX DE L'ARTISAN** que vous voulez. Nous vous conseillerons toujours le recours aux artisans locaux RGE. La mention RGE est aujourd'hui une condition à l'obtention des aides financières (Ma Prime Renov, Certificats d'économie d'énergie, Eco-prêts...)

Qui va me faire cette évaluation ?

- Seuls les conseillers RENO23 sont habilités à vous proposer cette prestation, issus de cursus liés à la rénovation énergétique du bâtiment, ils sauront répondre à beaucoup de questions techniques et de faisabilité, en vous délivrant une information **NEUTRE ET INDÉPENDANTE**. Ne se substituant jamais à l'artisan, qui reste maître de ses prix et du matériel proposé. Ne réalisant pas les travaux, le conseiller RENO23 n'est pas là pour vous obliger à recourir à un type de matériel, il vous laissera libre de vos choix.

Définition du projet
CHEZ VOUS
1/2 journée

- **Visite sur site** réalisée en amont des travaux, état des lieux et entretien avec le ménage pour comprendre le projet
 - Atouts et inconvénients du logement
 - Enjeux énergétiques
 - Quel souhaits du ménage à travers ce projet (résoudre un problème, valoriser le bien, réduire la facture...)?
- Documents à fournir par le ménage
 - Document d'engagement signé papier ou par mail
 - Factures d'énergie (au moins sur 1 ans) papier ou par mail
 - Avis d'imposition papier ou par mail



Restitution
Environ 2H max.

- **Restitution de l'évaluation énergétique complète**
 - Un état des lieux qualitatif et quantitatif du logement
 - Des scénarios de travaux indiquant les gains énergétiques
 - Analyse des **scénarios de travaux** (Qui, Quoi, Comment, Où)
 - Projection des **aides financières** et amortissement théorique (montants, détails)
 - Aide au phasage des travaux (sur plusieurs années si nécessaire)
 - Une explication des signes de qualité (qualifications et certifications) et une mise à disposition des listes des professionnels RGE et des architectes du territoire avec leurs coordonnées
 - Si le scénario de travaux choisi par le ménage n'entraîne pas un gain énergétique de 35 à 40%, le ménage devra envoyer un courrier ou un mail attestant qu'ils ne souhaitent pas engager une démarche "complète"



Devis et Analyse
Environ 1H max.

- Compte rendu de mobilisation **des aides personnalisées** pour le projet (montants d'aides, reste à charge et amortissement)
- **Analyse des devis** obtenus en fonction du scénario de travaux choisis
 - Une analyse technique par postes de travaux
 - Une analyse financière par postes de travaux (aides financières)



Après-travaux et bilan
Environ 1H max.

- Compte rendu qualitatif et quantitatif du projet (avis travaux, parcours mobilisation des aides, résultats...)
- **Bilan** de l'accompagnement



RENOV23

05 55 51 03 39

11 av. Pierre Mendès France
23000 Guéret

